

qu'il ait entendu parler des voûtes de l'église du Noviciat de Lyon. Cependant il ne nous est pas prouvé que cette église fût voûtée en pierre comme celle du collège, attendu qu'elle nous a paru être à une seule nef, sans chapelles, tribunes, ni arcs boutants; c'est-à-dire dans des conditions à pouvoir servir de point de comparaison. Par contre, l'église du Noviciat de Paris doit être considérée comme l'expression complète et absolue du talent de notre artiste.

De plus, il est dit aussi, dans la lettre du 29 mars 1622, que la manière de toiser proposée par Martellange était contraire aux usages de Lyon.

Enfin, l'église du Noviciat de Lyon ayant été commencée en 1618, une année plus tard que celle du collège de cette ville, il devient très-difficile de savoir lequel des deux édifices fut voûté le premier. Nous devons signaler ici à nos lecteurs notre hésitation personnelle sur ce point controversable.

Les Jésuites desservaient à côté de leur établissement une chapelle de congréganistes, qui fut érigée, en 1620, sous le vocable des épousailles de la sainte Vierge et de saint Joseph; cet édifice fut, à ce qu'il paraît, construit aussi à l'aide des deniers de François Clapisson et de Marguerite d'Ullins, son épouse, lesquels avaient contribué déjà à la construction de l'église du Noviciat (242),

La porte de cette chapelle a été utilisée (243) pour l'encadrement de l'entrée de la maison située, rue Sainte-Hélène, à l'angle nord-est du carrefour formé par cette rue et la rue de Bourbon. On y lisait sur une petite tablette de marbre

(242) *Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon, pour 1755*, page 51.

(243) *Mélanges historiques et littéraires*, par Paul Saint-Olive. Lyon, 1868, page 49.